ECHIQUIER HYBRID BONDS AD

SEPTEMBRE 2026 (données au 30/09/2026)

Un OPC d'obligations subordonnées, perpétuelles ou de longue maturité, émises par des entreprises privées non financières évaluées comme étant de bonne qualité de signature, par les agences de notation et la société de gestion.

197 M€
Actif net

86,22 €
Valeur liquidative

Valeur liquidative publiée sur le site fundinfo.com

Horizon de placement conseillé | 3 ans

Gérants

Uriel Saragusti, Matthieu Durandeau

Caractéristiques

Type	Compartiment de Sicav
Sicav	Echiquier
Création de la Sicav	04/12/2012
Durée de vie	99 ans
Création du compartiment	12/09/2017
Date de 1ère VL	24/11/2017
Code ISIN	FR0013277597
Code Bloomberg	AHYBRRD FP
Devise de cotation	EUR
Affectation des résultats	Capitalisation et/ou distribution
Indice	IBOXX EUR NON-FIN SUBORD. TR
Eligible au PEA	Non
Classification SFDR	Article 8

*L'indice du compartiment n'est pas aligné avec les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

Conditions financières

Frais d'entrée	4% max. non acquis au compartiment
Frais de sortie	Néant
Frais de gestion	1,21% TTC max.
Commission de surperformance	Non
Swing pricing	Non (définition en dernière page)
Min. de souscription	100 EUR
Frais au 31/07/2026	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,29%
Coûts de transaction	0,10%
Frais de surperformance	Néant

Informations opérationnelles

Valorisation	Quotidienne
Cut-off	Midi
Règlement	J+2
Valorisateur	Société Générale
Dépositaire	BNP Paribas SA
Décimalisation	Millièmes

Commentaire du gérant

Echiquier Hybrid Bonds AD régresse de -2,21% sur le mois et de -7,33% depuis le début de l'année.

Les conditions de marché se sont nettement détériorées au cours du mois, caractérisées par un fort regain de tension sur les taux, qui étaient déjà à un niveau élevé (+26 à +29bps sur l'ensemble de la courbe), ainsi que sur les primes de risque impactant particulièrement le segment de la dette hybride. Ces tensions sont principalement alimentées par les conséquences de la guerre en Iran. Dans un tel environnement, le fonds est en net retrait et génère une performance légèrement en dessous de son indice de référence en raison d'un effet sélection négatif, notamment en raison de nos expositions sur les hybrides longues de GENERAL MILLS, STELLANTIS et la foncière allemande GRAND CITY. Malgré ce contexte, le marché primaire de la dette hybride est resté dynamique, avec l'arrivée de plusieurs nouveaux émetteurs recourant pour la première fois à la dette hybride pour défendre leurs notations. Le fonds a ainsi participé aux émissions de REMY COINTREAU et SYSCO CORP.

Evolution de l'OPC et de son indice depuis la création (base 100)

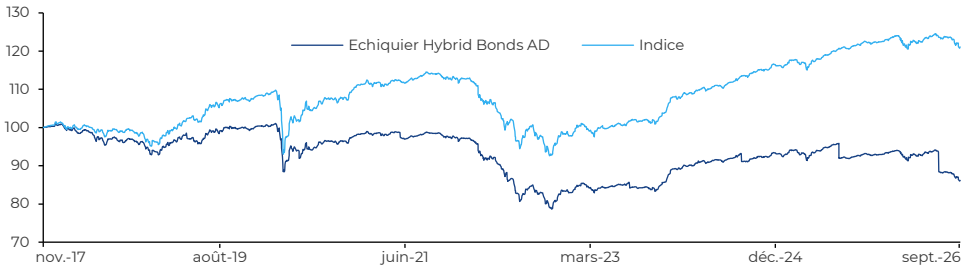

Indice : source Bloomberg

Performances (%)

	1 mois	YTD	Annualisée 1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création
OPC	-2,2	-7,3	-6,8	+0,8	-2,6	-1,7
Indice	-1,9	-1,2	-0,4	+6,0	+1,3	+2,2

Performances calendaires (%)

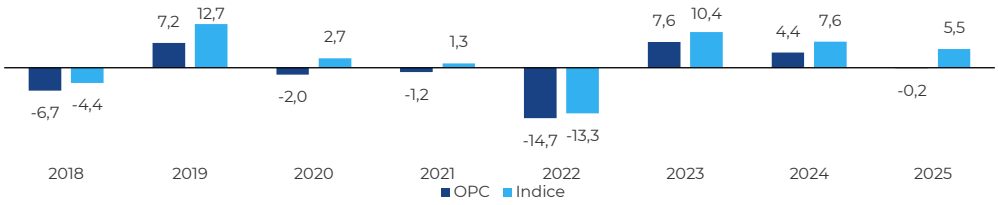

Source : La Financière de l'Echiquier, Bloomberg
Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures. Les rendements indiqués sont nets de frais de gestion mais bruts d'impôts pour l'investisseur. Les performances du compartiment et celles de l'indice de référence sont calculées coupons nets réinvestis. Le calcul tient compte de tous les frais et commissions.

Autres indicateurs de risque (pas hebdomadaire)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Volatilité de l'OPC	6,4	5,2	5,5	-	5,6
Volatilité de l'indice	2,7	2,8	4,7	-	5,7
Ratio de Sharpe	Neg	0,2	Neg	-	Neg
Beta	1,3	1,1	0,9	-	0,9
Corrélation	0,6	0,6	0,8	-	0,9
Ratio d'information	-1,2	-1,2	-1,0	-	-1,3
Tracking error	5,4	4,2	3,7	-	3,1
Max. drawdown de l'OPC	-8,7	-10,4	-19,8	-	-22,2
Max. drawdown de l'indice	-3,0	-3,0	-18,3	-	-19,2
Recouvrement (en jours ouvrés)	-	-	-	-	-

Indicateur de risque

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

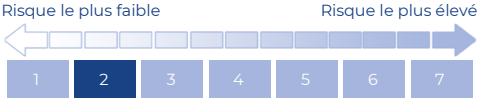

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur : risque de crédit, garantie. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé le produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.
Cet indicateur représente le profil de risque affiché dans le DIC. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 3 années. Avertissement : le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Profil de l'OPC

Positions en portefeuille	54
Nombre d'émetteurs	41
Notation moyenne (émetteurs notés)	BBB+

Duration (tous call exercés)	3,8
Sensibilité taux (tous call exercés)	3,6
Rendement à maturité	6,5%
Rendement (tous call exercés)	5,4%
Durée de vie moyenne au call	4,3

Données relatives à la poche investie — Source : LFDE

Principaux mouvements sur le mois

Entrées	Sorties
Redeia 4.375% hyb. nc 01/32	KPN 6% Hyb. Call 12/27
R. Cointreau hyb. 6.75% 07/31	Deutsche Boerse 2% nc 03/28
EDF 5.625% Hyb NC 06/32	Friesland 4.85% h. nc 10/29

Répartition géographique
(en % de l'actif net hors trésorerie)

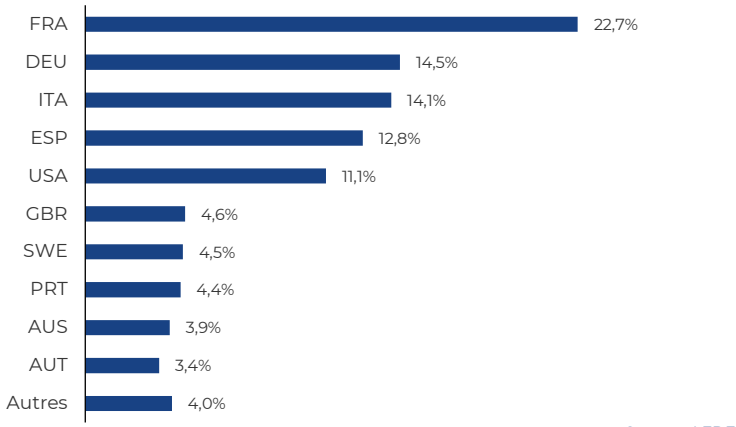

Source : LFDE

Répartition sectorielle
(en % de l'actif net hors trésorerie)

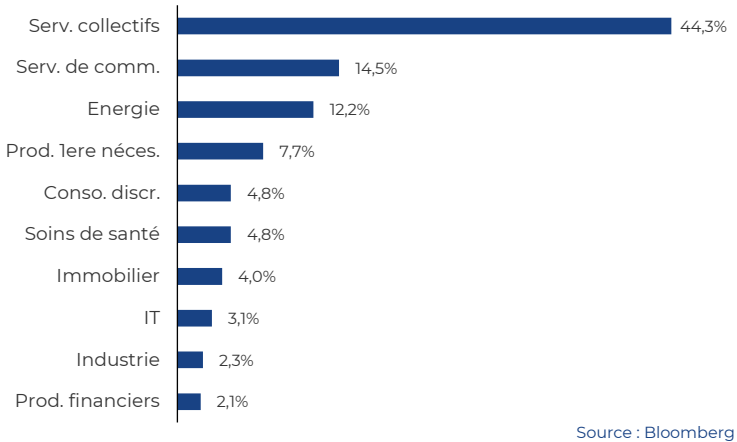

Source : Bloomberg

Principales positions

Valeurs	Pays	Secteurs	En % de l'actif net
Enel 6.625% 04/31 hc	ITA	Serv. colle...	5,1
Engie 5.125% Hyb. NC 03/33	FRA	Serv. colle...	4,5
General Mills 5.25% 07/56	USA	Prod. 1ere ...	4,5
Orange 5.375% Hyb. 01/30	FRA	Serv. de comm.	4,5
SNAM 4.5% hb NC 09/29	ITA	Serv. colle...	4,4

Valeurs	Pays	Secteurs	En % de l'actif net
Apa 7.125% hb nc 11/28	AUS	Serv. colle...	3,9
Stellantis 6.875% nc 12/33	FRA	Conso. discr.	3,8
Total 4.5% NC 11/34	FRA	Energie	3,8
OMV 2.875% 12/99 c. 29	AUT	Energie	3,4
Merck KGaA 3.875% 08/29	DEU	Soins de santé	3,3

Poids des 10 premières positions : **41,2%**

Source : LFDE

Répartition par notation
(% de la poche obligataire)

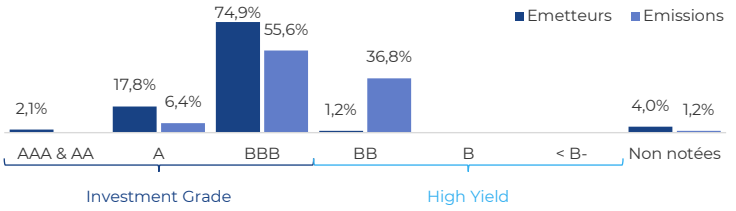

Source : LFDE

Répartition des obligations à taux fixe
(calcul effectué à la date du prochain call)

Source : LFDE

Glossaire

Lexique des conditions financières

Swing pricing	Mécanisme par lequel la valeur liquidative est ajustée à la hausse (respectivement à la baisse) si la variation de passif est positive (respectivement négative) de manière à réduire, pour les porteurs présents dans le fonds, le coût de réaménagement de portefeuille lié aux mouvements de passif.

Lexique des indicateurs de risque

Volatilité	Mesure de l'amplitude des variations du cours d'une action, d'un marché ou d'un fonds. Elle est calculée sur une période donnée et permet ainsi d'apprécier la régularité des performances d'une action, d'un marché ou d'un fonds.
Ratio de Sharpe	Indicateur de la rentabilité (marginale) obtenue par unité de risque pris. Si le ratio est négatif : moins de rentabilité que le référentiel. Si le ratio est compris entre 0 et 1 : surperformance avec une prise de risque « trop élevée ». Si le ratio est supérieur à 1 : une surperformance qui ne se fait pas au prix d'un risque « trop élevé ».
Bêta	Indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.
Ratio d'information	Indicateur synthétique de l'efficacité du couple rendement/risque. Un indicateur élevé signifie que le fonds dépasse régulièrement son indice de référence.
Tracking error	Indicateur permettant de comparer la volatilité du fonds face à celle de son indice de référence. Plus la « tracking error » est élevée, plus le fonds à une performance moyenne éloignée de son indice de référence.
Max. drawdown	Le « max drawdown » (perte successive maximale) mesure la plus forte baisse dans la valeur d'un portefeuille.
Recouvrement (en jours ouvrés)	Délai de recouvrement, qui correspond au temps nécessaire au portefeuille pour revenir à son plus haut niveau (avant le « max drawdown »).
Sensibilité	Variation de la valeur d'un actif lorsqu'une autre donnée varie dans le même temps. Par exemple, la sensibilité taux d'une obligation correspond à la variation de son prix engendrée par une hausse ou une baisse des taux d'intérêts d'un point de base (0,01%).

Lexique de l'analyse financière

VE/CA	Ratio de valorisation d'entreprise : valeur de l'entreprise/CA (chiffre d'affaires).
PER	Ratio de valorisation d'entreprise : Price Earning Ratio = capitalisation boursière/résultat net.
Consommation discrétionnaire	Par opposition à la consommation de base, elle représente l'ensemble des biens et services considérés comme non essentiels.
Consommation de base	Par opposition à la consommation discrétionnaire, elle représente des biens et services considérés comme essentiels.
Services de communication	Ce secteur regroupe les gérants de réseaux de télécommunication et prestataires de services de communication et de transmission de données.
Pays émergents	On parle de pays émergent pour parler de pays dont la situation économique est en voie de développement. Cette croissance est calculée selon le PIB, les nouvelles entreprises et infrastructures ainsi que le niveau et la qualité de vie des habitants.
Matières premières	Ressource naturelle utilisée dans la production de produits semi-finis ou finis, ou comme source d'énergie.

Lexique de l'analyse crédit

Obligation « investment grade »	Une obligation est dite « investment grade », c'est-à-dire si sa notation financière par les agences de notation financière est supérieure à BB+.
Obligation « high yield »	Une obligation est dite « high yield », c'est-à-dire à haut rendement, si sa notation financière par les agences de notation financière est inférieure à BBB-.
Duration	Durée de vie moyenne de ses flux financiers pondérée par leur valeur actualisée. Toutes choses étant égales par ailleurs, plus la duration est élevée, plus le risque est grand.
Yield to worst	Rendement le plus mauvais que peut obtenir une obligation, sans que l'émetteur n'aille jusqu'au défaut de paiement.
Rendement (tous call exercés)	Rendement d'une obligation intégrant dans le calcul les dates de « call » éventuelles intégrés à l'obligation. Ces dates de « call » correspondent à des échéances intermédiaires qui donnent la possibilité de rembourser l'emprunt avant sa date de maturité finale.

Pour plus d'information

La Sicav a été créée le 4 décembre 2012 pour une durée indéterminée. Le compartiment a été lancé le 12 septembre 2017.

Ce document, à caractère commercial est avant tout un rapport mensuel sur la gestion et les risque du compartiment, par ailleurs, il a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques du compartiment.

Pour plus d'information sur les caractéristiques et les frais de ce compartiment, nous vous invitons à lire les documents réglementaires (prospectus disponible en anglais et en français et DIC dans les langues officielles de votre pays) disponible gratuitement sur notre site internet www.lfde.com.

Les investisseurs ou investisseurs potentiels sont informés qu'ils peuvent obtenir un résumé de leurs droits dans la langue officielle de leur pays ou en anglais sur la page Informations réglementaires du site internet de la société de gestion www.lfde.com ou directement via le lien ci-dessous :
https://cdn.lfde.com/upload/partner/Droitsdelinvestisseur.pdf

Information relative au taux de précompte mobilier : pour les parts de distribution, taxation à 30 % des dividendes versés. Pour les parts de capitalisation des fonds investissant plus de 10 % de leur actif net en titres de créances, taxation à 30 % des revenus provenant directement ou indirectement du rendement des titres de créances.

Les investisseurs ou investisseurs potentiels peuvent également déposer une réclamation selon la procédure prévue par la société de gestion. Ces informations sont disponibles dans la langue officielle du pays ou en anglais sur la page Informations réglementaires du site internet de la société de gestion www.lfde.com ou directement via le lien ci-dessous :
https://cdn.lfde.com/upload/partner/Droitsdelinvestisseur.pdf

Enfin, l'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de mettre fin aux accords de commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.